

Histoire des Yvelines

Fédération des Sociétés historiques et archéologiques des Yvelines

Appel à Communication

Un nouveau colloque d'histoire, organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques des Yvelines « *Histoire des Yvelines* » aura lieu :

Samedi 8 octobre 2022 à Bonnières-sur-Seine

Thème du colloque

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire du décès du couple illustre Georgette Agutte et Marcel Sembat, le colloque organisé à Bonnières-sur-Seine, aura pour thème :

« Couples en Yvelines »

Il aura pour objet de présenter des travaux de recherche historique individuels ou collectifs destinés à mieux connaître l'histoire de certains couples ayant vécu ou séjourné dans notre département des Yvelines : couples amoureux, couples d'intérêt, couples politiques, couples littéraires, couples d'artistes, et autres couples remarquables, des plus originaux aux plus traditionnels, des plus célèbres aux plus humbles.

Le colloque est destiné à présenter des travaux inédits de recherche en histoire locale et régionale. Il s'agit donc d'avoir développé, ou de développer à l'occasion du colloque, un travail de recherche approfondie par la consultation et l'étude de documents d'archives ainsi que d'ouvrages ou d'articles historiques.

Propositions de communication

Chaque proposition de communication devra comporter :

- Nom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail de l'auteur de la proposition
- Nom de l'association historique qui soutient cette proposition
- L'intitulé de la communication proposée
- Un résumé de la proposition de communication (8 à 10 lignes)

Les propositions doivent parvenir **avant le 31 juillet 2021** par courriel à l'adresse suivante : histoire.yvelines@orange.fr

Une réponse sera donnée à chaque proposition.

Toute proposition de communication est subordonnée à l'accord du conseil d'administration de la Fédération, qui constitue le comité scientifique du colloque.

La liste des communications retenues sera arrêtée par le conseil et constituera le programme officiel du colloque.

Communications retenues

Pour chaque communication retenue et figurant au programme du colloque, l'auteur devra assurer une double présentation :

- Rédaction d'un article

Il conviendra de rédiger le texte d'un article développé sur le sujet (50.000 caractères) qui pourra être illustré de quelques photos. Des précisions seront fournies le moment venu pour les exigences de forme à respecter dans la présentation.

Cet article devra être remis début juin 2022 à la Fédération pour permettre de réaliser, au cours de l'été 2022, les actes du colloque qui seront publiés le jour même du colloque.

- Présentation orale

Il conviendra aussi de préparer une présentation orale du sujet pour le jour du colloque. Cette présentation orale (accompagnée de quelques illustrations) se limitera strictement à 20 mn par intervenant.

La présentation orale doit être un résumé ou une synthèse de l'article développé indiqué ci-dessus.